



## **La sous-direction du budget et de la comptabilité est chargée de :**

- 1- Préparer le projet de budget de l'université sur la base des propositions des doyens de facultés, des directeurs d'instituts et annexes,**
  - 2- Suivre l'exécution du budget de l'université,**
  - 3- Préparer les délégations de crédits aux doyens de facultés, directeurs d'instituts et d'annexes et assurer le contrôle de leur exécution,**
  - 4- Suivre le financement des activités de recherche assurées par les laboratoires et les unités,**
  - 5- Tenir à jour la comptabilité de l'université**  
**Elle comprend les services suivants :**
    - 1— le service du budget et de la comptabilité,**
    - 2— le service du financement des activités de recherche,**
    - 3— le service du contrôle de gestion et des marchés.**
- 